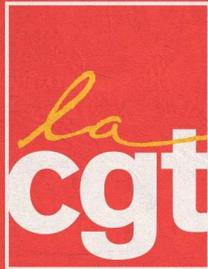


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Halte à l'acharnement antisyndical !

Notre camarade Hervé Ossant, ancien Secrétaire général de l'Union départementale CGT de Seine-Saint-Denis, est convoqué au commissariat d'Argenteuil, jeudi 23 novembre 2023, à 9h pour un prélèvement d'ADN.

Il est poursuivi, depuis le 31 octobre 2019, pour des faits de « violence » sur un policier, lors d'un rassemblement militant revendicatif violemment réprimé ; malgré une relaxe, en 2021, grâce à une vidéo qui démontre qu'Hervé n'a eu aucun geste violent. L'acharnement judiciaire continue.

C'est une nouvelle étape dans la criminalisation de l'action syndicale. Il est impensable pour la CGT que ses militant·es soient fiché·es comme des criminel·les.

C'est pourquoi nous appelons à un rassemblement, en soutien devant le commissariat d'Argenteuil (21, rue du Maréchal Foch), ce jeudi, dès 9h, jour de la convocation d'Hervé Ossant.

La Secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, sera présente pour réaffirmer notre soutien et l'exigence du respect des droits de manifester et de revendiquer.

Nous portons, dans notre ADN, des valeurs de résistance qui ne peuvent être ni bafouées, ni piétinées !

Nous nous devons d'être présent·es pour défendre Hervé et, à travers lui, tou·tes les militant·es qui se battent pour le bien commun et sont victimes de répression syndicale !

Montreuil, le 20 novembre 2023